



TROUSSE DE SOUTIEN AUX EMPLOYEURS ET TRAVAILLEURS DANS LA GESTION DE LA CRISE DU COVID-19

RÉSUMÉ

Chez EnviroCompétences on souhaite depuis toujours accompagner du mieux possible les entreprises du secteur de l'environnement. C'est donc tout naturellement qu'en cette période de crise du coronavirus, que nous souhaitons leur apporter quelques pistes pour gérer au mieux la situation auprès de leurs employés, en leur proposant cette trousse de soutien.

Ce document a été construit et alimenté avec la volonté de s'adresser en priorité aux entreprises et travailleurs du secteur de l'environnement, mais il peut également s'appliquer à d'autres secteurs.



Édité en MAI 2020

Document original produit par le CSMO de l'environnement, EnviroCompétences

TROUSSE DE SOUTIEN AUX EMPLOYEURS ET TRAVAILLEURS DU SECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT DANS LA GESTION DE LA CRISE DU COVID-19

Date de mise à jour : 19 MAI 2020

Préparé par : ENVIROCOMPÉTENCES, CSMO DE L'ENVIRONNEMENT

Objectifs :

Chez EnviroCompétences on souhaite depuis toujours accompagner du mieux possible les entreprises du secteur de l'environnement. C'est donc tout naturellement qu'en cette période incertaine de crise du coronavirus, que nous souhaitons leur apporter quelques pistes pour gérer au mieux la situation auprès de leurs employés, en leur proposant cette trousse de soutien. Cette trousse regroupe des documents et des références provenant de différents sites, permettant un accès rapide et efficace à l'information, nous invitons donc vivement les employeurs à la partager auprès de leurs travailleurs afin de bien les informer.

À propos d'EnviroCompétences :

EnviroCompétences est le comité sectoriel de main-d'œuvre en environnement et un des 29 comités sectoriels au Québec.

Le rôle des CSMO comporte trois mandats inter reliés et dynamiques : voir à la formation continue et à la qualification professionnelle, soutenir et encourager les bonnes pratiques de gestion des ressources humaines et contribuer à la connaissance de leur marché du travail.

On compte huit sous-secteurs attribués à EnviroCompétences, soit : Air et changements climatiques, Conciergerie, Eau, Énergies renouvelables et efficacité énergétique, Matières dangereuses et résiduelles, Restauration après sinistre, Services-conseils et laboratoires, Sols.

Responsabilité :

Veillez noter qu'EnviroCompétences ne peut être tenu responsable des documents diffusés par d'autres instances et des informations qu'ils contiennent.

Les données de ce document peuvent être sujettes à changements et, à ce titre, ce guide est évolutif. Une mise à jour continue est prévue suivant les évolutions réglementaires prochaines.

Ce document fournit des orientations reposant sur des avis explicites, formalisées par les autorités sanitaires publiques et par des experts. Il repose toutefois sur les connaissances actuelles du coronavirus (COVID19) et n'a pas vocation à apporter des réponses exhaustives à toutes les questions ni à confirmer, dans les détails, toutes les recommandations officielles publiées. Les mesures présentées ne constituent donc que des renseignements de base. Par ailleurs, ce guide sera actualisé à la lumière des nouvelles connaissances disponibles et en fonction de l'évolution de la situation.

Table des matières

MESURES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA	5
PLAN D'INTERVENTION ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR RÉPONDRE À LA COVID-19.	5
SOUTIEN AUX PARTICULIERS ET AUX FAMILLES	5
SOUTIEN AUX PERSONNES QUI RISQUENT DE PERDRE LEUR EMPLOI.....	5
SOUTIEN AUX PERSONNES MALADES, EN QUARANTAINE OU EN ISOLEMENT IMPOSÉ	5
SOUTIEN AUX PERSONNES QUI NE PEUVENT PAS TRAVAILLER	6
SOUTIEN AUX PERSONNES QUI EN ONT LE PLUS BESOIN	6
SOUTIEN AUX AÎNÉS.....	6
SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS ET AUX NOUVEAUX DIPLÔMÉS.....	6
AIDE AUX JEUNES	6
ÉVITER LES MISES À PIED	7
ACCÈS AU CRÉDIT	7
SOUTIEN AUX AGRICULTEURS.....	7
APPUI EN MATIÈRE DE STABILITÉ FINANCIÈRE	7
SOUPLESSE ACCRUE	7
SOUTIEN AU SECTEUR DU TRANSPORT AÉRIEN	7
PLAN CANADIEN DE MOBILISATION DU SECTEUR INDUSTRIEL POUR LUTTER CONTRE LA COVID-19	8
APPUI DE DEC AUX ENTREPRISES ET AUX COLLECTIVITÉS TOUCHÉES PAR LA COVID-19.....	9
PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI ET CONGÉS	10
PROGRAMME DE TRAVAIL-PARTAGÉ.....	10
MESSAGE DU GOUVERNEMENT DU CANADA.....	11
LE PROGRAMME D'AIDE À L'INNOVATION (PAI) DU PARI CNRC.....	12
MESURES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	12
RÉDUCTION AU MINIMUM DES SERVICES ET ACTIVITÉS NON PRIORITAIRES : EMPLOIS JUGÉS ESSENTIELS ET AYANT ACCÈS AUX SERVICES DE GARDE D'URGENCE.....	13
PROGRAMME INNOVATION	14
SERVICES DE GARDE D'URGENCE.....	14
PROGRAMME D'AIDE TEMPORAIRE AUX TRAVAILLEURS	14
MESURES D'ASSOUPLISSEMENT POUR LES CITOYENS ET LES ENTREPRISES	15
PROGRAMME INCITATIF POUR LA RÉTENTION DES TRAVAILLEURS ESSENTIELS (PIRTE).....	15
PROGRAMME D'AIDE D'URGENCE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES	15
PROGRAMME D'ACTION CONCERTÉE TEMPORAIRE POUR LES ENTREPRISES (PACTE).....	16

PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES POUR LE MAINTIEN EN EMPLOI (PACME)	17
MESURES D'ASSOULPISSEMENT DE LA CNESST POUR LES EMPLOYEURS ET LES TRAVAILLEURS DANS LE CONTEXTE DE LA COVID-19	17
TRANSPORT AÉRIEN RÉGIONAL - LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ACCORDE 40 M\$ SUPPLÉMENTAIRES POUR LE MAINTIEN DES SERVICES ESSENTIELS EN RÉGION.	18
MODALITÉS DE RÉOUVERTURE DE CERTAINS SECTEURS DE L'ÉCONOMIE	18
L'AUTORITÉ ANNONCE DES MESURES POUR SOUTENIR LE SYSTÈME FINANCIER QUÉBÉCOIS.....	19
MESURES MUNICIPALES POUR LES ENTREPRISES SITUÉES À MONTRÉAL.....	19
MESURES ET SOUTIEN FINANCIER OFFERTS PAR LA VILLE DE MONTRÉAL ET SES PARTENAIRES AUX COMMERÇANTS ET AUX ENTREPRISES.....	19
MONTRÉAL ANNONCE SON PROGRAMME DESTINÉ À SOUTENIR FINANCIÈREMENT LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ.....	20
RESSOURCES GÉNÉRALES	20
COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE D'ENVIROCOMPÉTENCES	20
SITE DU GOUVERNEMENT DU CANADA	20
RECOMMANDATIONS À L'INTENTION DES EMPLOYEURS ET DES TRAVAILLEURS	21
CNESST	21
QUESTIONS ET RÉPONSES – COVID-19	21
RESSOURCES POUR TRAVAILLER EN TOUTE SÉCURITÉ	21
RESSOURCES DANS LA GESTION DES EMPLOYÉS :	21
PROCÉDURES POUR L'ASSURANCE-EMPLOI	21
GUIDE D'ORIENTATION VERS LES	22
PROGRAMMES D'AIDE POUR LA MAIN-D'ŒUVRE - VOLET TRAVAILLEURS ET VOLET EMPLOYEURS	22
AIDE À LA TÂCHE MISES À PIED EN CONTEXTE DE PANDÉMIE	22
DOCUMENT PRODUIT PAR LE CSMO EN TOURISME	22
AIDE À LA TÂCHE RÉDUCTION DE L'ÉQUIPE DE TRAVAIL DOCUMENT PRODUIT PAR LE CSMO EN TOURISME.....	22
EXEMPLE DE LETTRE REMISE AUX EMPLOYÉS AU CAS OÙ ILS SERAIENT QUESTIONNÉS SUR LES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES.	22
EN CE TEMPS DE COVID-19, UN EMPLOYÉ PEUT-IL, LÉGALEMENT, REFUSER DE TRAVAILLER ?	23
AIDE À LA PLANIFICATION DE LA REPRISE DES ACTIVITÉS DANS LES PME QUÉBÉCOISES - IRSST.....	23
GUIDE À L'INTENTION DES EMPLOYEURS PRODUIT PAR LE CABINET D'AVOCATS DEVEAU	23
GÉRER LE RETOUR AU TRAVAIL, INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS À L'INTENTION DES EMPLOYEURS.....	23
SIX CONSEILS POUR GÉRER LA CRISE DE LA COVID-19 DANS VOTRE ORGANISATION.....	24
CORRECTION DU VOCABULAIRE RH UTILISÉ PAR LES GOUVERNEMENTS EN LIEN AVEC LA CRISE DU COVID-19, PAR NANCY CAMERON	24
RESSOURCES POUR LE TÉLÉTRAVAIL :	24

GUIDE D'IMPLANTATION DU TÉLÉTRAVAIL EN ENTREPRISE.....	24
OUTILS ÉPROUVÉS POUR FAIRE DU TÉLÉTRAVAIL PUBLIÉS PAR TURBULENCES	24
SÉLECTION D'ARTICLES TRAITANT DU TÉLÉTRAVAIL	25
RECONNAISSANCE À DISTANCE: LISTE DE RESSOURCES POUR VOS GESTIONNAIRES	25
RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES.....	25
CLINIQUE D'ASSISTANCE JURIDIQUE COVID-19 - LIGNE TÉLÉPHONIQUE DE CONSEILS JURIDIQUES GRATUITS	26
L'ALLIANCE DES CABINETS DE RELATIONS PUBLIQUES DU QUÉBEC OFFRE DU SOUTIEN DE COMMUNICATION PRO BONO AUX OBNL ET PME.....	26
RESSOURCES DE SENSIBILISATION MISES À DISPOSITION PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA.....	26
ENVELOPPE DE 4 G\$ DESTINÉE AUX ENTREPRISES QUÉBÉCOISES TEMPORAIREMENT AFFECTÉES PAR LA COVID-19 OFFERT PAR LA CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC.....	26
BÉNÉVOLES RECHERCHÉS : QUÉBEC A DÉVELOPPÉ UN PORTAIL WEB OÙ LES ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES POURRONT AFFICHER LEURS BESOINS.....	27
ESPACE OBNL LANCE LE RÉPERTOIRE DES RESSOURCES	27
AIDE À LA PLANIFICATION DE LA REPRISE DES ACTIVITÉS DANS LES PME QUÉBÉCOISES	27
WEBINAIRES	28

MESURES	DESCRIPTION	OÙ TROUVER L'INFORMATION
---------	-------------	--------------------------

<p>Mesures prises par le Gouvernement du Canada</p>	<p>Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19.</p> <p>Le gouvernement du Canada prend des mesures immédiates, importantes et décisives pour venir en aide aux Canadiens aux prises avec des difficultés à cause de l'écllosion de la COVID-19.</p> <p>Soutien aux Canadiens Soutien aux particuliers et aux familles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Complément salarial temporaire pour les travailleurs essentiels à faible revenu • Hausse des montants de l'Allocation canadienne pour enfants • Paiement du crédit spécial pour la taxe sur les produits et services • Délai supplémentaire pour produire une déclaration de revenus • Soutien hypothécaire <p>Soutien aux personnes qui risquent de perdre leur emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> • La nouvelle Prestation canadienne d'urgence (PCU) • Demande de prestations d'assurance-emploi <p>Soutien aux personnes malades, en quarantaine ou en isolement imposé</p> <ul style="list-style-type: none"> • La nouvelle Prestation canadienne d'urgence (PCU) 	<p>https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/plan-intervention-economique.html</p> <p>Mesures fédérales pour les individus : https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/plan-intervention-economique.html#individual</p> <p>Mesures fédérales pour les entreprises et la vigueur économique : https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/plan-intervention-economique.html#business</p> <p>Soutien aux personnes qui ne peuvent pas travailler : La nouvelle Prestation canadienne d'urgence Prestation imposable de 2 000 \$ par mois pendant quatre mois au maximum :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les travailleurs qui doivent cesser de travailler en raison de la COVID-19 et qui n'ont pas accès à un congé payé ou à une autre forme de soutien du revenu; • les travailleurs qui sont malades, qui sont mis en quarantaine ou qui prennent soin d'une personne malade atteinte de la COVID-19; • les parents travailleurs qui doivent rester à la maison sans salaire pour s'occuper d'enfants qui sont malades ou qui ont besoin de soins supplémentaires en raison des fermetures d'écoles et de garderies; • les travailleurs qui ont encore leur emploi, mais qui ne sont pas payés parce qu'il n'y a pas suffisamment de travail en ce moment et que
--	--	--

	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleur accès aux prestations de maladie de l'assurance-emploi <p>Soutien aux personnes qui ne peuvent pas travailler</p> <ul style="list-style-type: none"> • La nouvelle Prestation canadienne d'urgence (PCU) <p>Soutien aux personnes qui en ont le plus besoin</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nouveau fonds de soutien aux communautés autochtones • Amélioration de l'initiative Vers un chez-soi • Soutien aux refuges et aux centres d'aide aux femmes victimes de violence sexuelle <p>Soutien aux aînés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduction du retrait minimal des fonds enregistrés de revenu de retraite • Services pratiques : livraison d'articles et communication personnalisée <p>Soutien aux étudiants et aux nouveaux diplômés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moratoire sur le remboursement des prêts d'études canadiens <p>Aide aux jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Services de soutien en santé mentale 	<p>leur employeur leur a demandé de ne pas venir travailler;</p> <ul style="list-style-type: none"> • salariés et travailleurs autonomes, y compris les travailleurs à contrat, qui ne seraient pas admissibles par ailleurs à l'assurance-emploi. <p>https://www.lapresse.ca/covid-19/202003/25/01-5266368-une-prestation-durgence-a-tous-les-travailleurs-privés-de-salaire.php?utm_source=All&utm_campaign=Consentement+Loi+C-28&utm_medium=email</p> <p>Admissibilité : http://www.envirocompetences.org/media/publications/AdmissibilitPrestationcanadiennedurgence.pdf</p> <p>Précisions concernant la prestation canadienne d'urgence et la subvention salariale aux entreprises du gouvernement fédéral : https://assets.website-files.com/5c8a76332bece91e2d209439/5e85e6f7a77b46fb3fc0c27f_Mesures%20financières%20COVID-19_%238%20(1).pdf</p>
--	--	--

	<p><u>Soutien aux entreprises</u> Éviter les mises à pied</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prolongation du programme de Travail partagé • Subvention salariale d'urgence du Canada <p>Accès au crédit</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise sur pied d'un Programme de crédit aux entreprises <p>Soutien aux agriculteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du crédit disponible <p>Appui en matière de stabilité financière</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lancement du Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés • Mesures prises par la Banque du Canada • Réduction du taux des réserves pour stabilité intérieure <p>Souplesse accrue</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plus de temps pour payer l'impôt sur le revenu • Report des versements de la taxe de vente et des droits de douane <p>Soutien au secteur du transport aérien</p> <ul style="list-style-type: none"> • Non-perception des loyers de baux fonciers 	
--	--	--

Plan canadien de mobilisation du secteur industriel pour lutter contre la COVID-19

Ce plan prévoit de nouvelles mesures pour soutenir directement des entreprises afin d'augmenter rapidement leur capacité de production ou en leur donnant les outils nécessaires aux chaînes de production pour concevoir des produits faits au Canada qui aideront à lutter contre la COVID-19.

Le plan, dont les mesures de soutien seront communiquées sous peu, permettra de:

- Mettre en place la capacité industrielle nécessaire à la fabrication à grande échelle de fournitures essentielles au Canada.
- Recentrer les programmes industriels et d'innovation actuels du Canada en incluant dans leur mandat une obligation d'accorder la priorité à la lutte contre la COVID-19. Parmi ces programmes, notons le Fonds stratégique pour l'innovation, le Conseil national de recherches du Canada, les supergrappes d'innovation
- Apporter un soutien direct à des entreprises canadiennes qui réalisent des projets de recherche et de développement visant, pour le moment, à élaborer des mesures pour lutter contre la COVID-19.
- Mettre des entreprises innovatrices au défi de concevoir des solutions, des technologies et des produits fondés sur la recherche qui contribueront à répondre à divers enjeux liés à la COVID-19.
- Acheter l'équipement dont le Canada a besoin pour faire face à la COVID-19 ici au Canada. Le gouvernement du Canada aura recours à des arrangements en matière d'approvisionnement

<https://pm.gc.ca/fr/nouvelles/communiqués/2020/03/20/premier-ministre-annonce-plan-canadien-de-mobilisation-du-secteur>

	<p>déjà en vigueur et à des méthodes d'approvisionnement souples et innovatrices.</p> <ul style="list-style-type: none"> • En vue d'offrir un soutien à plus long terme, le gouvernement du Canada assouplira le processus d'approvisionnement afin de soutenir l'innovation et renforcer la capacité de fabrication nationale pour fournir aux Canadiens des fournitures médicales essentielles. 	
	<p>Appui de DEC aux entreprises et aux collectivités touchées par la COVID-19</p> <p>Pour les clients existants de DEC</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dès le 1^{er} avril, DEC appliquera un moratoire de trois mois sur tous les paiements dus à DEC. • Vous pourriez aussi être admissible à un financement additionnel et à un assouplissement de vos arrangements. <ul style="list-style-type: none"> ○ Chaque cas sera évalué individuellement à mesure que la situation évolue afin de déterminer si un soutien additionnel est nécessaire. <p>Pour les entreprises et organismes qui ne sont pas clients de DEC</p> <ul style="list-style-type: none"> • DEC peut vous offrir des conseils et des services d'orientation pour trouver les autres programmes et services fédéraux à votre disposition. • Vous pourriez avoir accès à un financement fédéral pour vous aider à maintenir vos opérations. 	<p>https://dec.canada.ca/fra/Covid-19.html</p>

	<p>Prestations d'assurance-emploi et congés</p> <p>Renseignements sur les prestations d'assurance-emploi et les congés pour les travailleurs, les familles, les pêcheurs et les prestations de maladie, ainsi que les démarches à suivre pour présenter une demande et soumettre une déclaration.</p>	<p>https://www.canada.ca/fr/services/prestations/ae.html</p> <p>Secteur de l'environnement au Québec et la COVID-19 : Tableau des prestations : http://www.envirocompetences.org/media/publications/COVID19Prestations.pdf</p>
	<p>Programme de travail-partagé</p> <p>Le Programme de travail partagé est un programme conçu pour aider les employeurs et les employés à éviter les licenciements lorsque survient un ralentissement temporaire des activités de l'entreprise en raison de circonstances indépendantes de la volonté de l'employeur.</p> <p>Le programme fournit des prestations d'assurance-emploi aux employés admissibles qui acceptent de réduire leurs heures normales de travail et de partager le travail disponible pendant la relance de l'entreprise. Le travail partagé est un accord entre les employeurs, les employés et le gouvernement du Canada.</p> <p>Le programme permet aux employeurs:</p> <ul style="list-style-type: none"> • de conserver leurs travailleurs compétents et expérimentés; et • d'éviter de recruter de nouveaux employés et de leur donner de la formation. <p>Le programme permet aux employés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de conserver leur emploi; et • de maintenir leurs compétences de travail. 	<p>https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/avis/coronavirus.html#h4.01</p> <p>Aperçu du Programme de travail partagé : https://www.canada.ca/content/dam/esdc-edsc/documents/corporate/notices/coronavirus/presentation-aperçu-f.pdf</p>

	<p>Message du gouvernement du Canada</p> <p>Si votre entreprise ou organisation peut aider le Canada à répondre aux besoins en fournitures médicales, votre aide est nécessaire.</p> <p>Si :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Vos activités manufacturières sont basées au Canada ou vous avez facilement accès aux intrants nécessaires par le biais de votre chaîne d'approvisionnement.</i> • <i>Vous disposez d'équipements pouvant être modifiés ou d'installations qui pourraient être réorganisées rapidement pour répondre aux besoins médicaux, notamment pour fabriquer de l'équipement de protection individuelle comme des gants, des masques et des blouses chirurgicales; des désinfectants; des lingettes; des ventilateurs; et d'autres équipements et fournitures médicaux.</i> • <i>Vous avez des travailleurs qualifiés capables de réagir et qui seraient disponibles pour travailler dans les circonstances actuelles.</i> 	<p>Si vous pouvez répondre oui aux affirmations suivantes, envoyer une brève description de votre offre à mailto:mic.mid-dim.ic@canada.caailto</p>
--	--	---

	<p>Le Programme d'aide à l'innovation (PAI) du PARI CNRC</p> <p>Le 17 avril dernier, le gouvernement du Canada a annoncé un financement de 250 millions de dollars afin de permettre au Programme d'aide à l'innovation de venir en aide aux petites et moyennes entreprises (PME).</p> <p>Le PAI du PARI offre aux employeurs admissibles une subvention salariale allant jusqu'à 12 semaines.</p> <p>Les PME qui travaillent sur des innovations technologiques et qui n'ont pas pu obtenir un financement dans le cadre de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) sont admissibles au PAI du PARI et peuvent demander une aide financière.</p> <p>L'appel de candidatures prendra fin le mercredi 29 avril 2020, à 23 h 59 (HE).</p>	<p>https://nrc.canada.ca/fr/soutien-linnovation-technologique/programme-daide-linnovation-pai-pari-cnrc?utm_campaign=IRAP_funding_program&utm_medium=link_to_program_page_e&utm_source=home_page_e</p>
<p>Mesures prises par le Gouvernement du Québec</p>	<p>L'état d'urgence sanitaire a été déclaré sur tout le territoire québécois. Cette mesure exceptionnelle octroie au gouvernement du Québec les pouvoirs nécessaires pour mettre en place l'ensemble des mesures visant à assurer la protection de la santé de la population.</p>	<p>https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/</p> <p>Réponses aux questions sur le coronavirus https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/reponses-questions-coronavirus-covid19/</p>

	<p>Réduction au minimum des services et activités non prioritaires : Emplois jugés essentiels et ayant accès aux services de garde d'urgence.</p> <p>Retrouvez la liste des emplois jugés essentiels qui ont accès aux services de garde d'urgence.</p> <p>Les emplois ciblés le sont en vertu de leur incidence directe et immédiate sur la sécurité et la santé des Québécoises et Québécois. L'accès au réseau de service de garde d'urgence demeure restreint, dans un souci de cohérence avec l'ensemble de l'action gouvernementale.</p> <p><u>On retrouve entre autre :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Entreprises associées aux urgences environnementales • Collecte des déchets et gestion des matières résiduelles • Production, approvisionnement, transport et distribution d'énergie (hydroélectricité, énergies fossiles, éolien, granules de bois) • Construction, entretien et maintien des activités essentielles liés notamment à des infrastructures publiques et privées pouvant comporter un risque pour la santé et la sécurité publiques (barrage privé, gestion de matières dangereuses et radioactives, etc.) • Firmes reliées à la maintenance des édifices (ventilation, etc.) • Services sanitaires et chaîne d'approvisionnement (exemple : usine de traitement des eaux) • Entretien ménager • Écocentres et collectes d'encombrants 	<p>https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/fermeture-endroits-publics-commerces-services-covid19/#c48423</p> <p>Si vous avez une question spécifique sur votre entreprise, le gouvernement a mis à votre disposition un site web vous permettant de transmettre votre interrogation :</p> <p>https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/fermeture-endroits-publics-commerces-services-covid19/services-essentiels/</p> <p>Note : Toutes les entreprises produisant des intrants ou des matières premières nécessaires aux services et activités prioritaires doivent maintenir leurs activités en conséquence, en tenant compte des directives de la santé publique.</p> <p>http://www.envirocompetences.org/nouvelles/votre-entreprise-fait-elle-partie-des-services-essentiels/</p> <p>La poursuite des activités prioritaires doit se faire en cohérence avec les recommandations spécifiques, développées en collaboration avec les autorités de la santé publique et de santé et sécurité au travail compétentes :</p> <p>https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/haut-de-page/salle-de-presse/archives-presse/2020-covid-19</p>
--	--	--

	<ul style="list-style-type: none"> • Services de collecte et de tri des résidus de construction, rénovation et démolition 	
	<p>Programme innocation</p> <p>Le programme a pour objectif d'appuyer les entreprises, en priorité les PME, dans la réalisation de leurs projets d'innovation ainsi que dans la commercialisation de leurs innovations, que les projets soient réalisés au Québec ou avec des partenaires situés à l'étranger.</p>	<p>https://www.economie.gouv.qc.ca/bibliotheques/programmes/aide-financiere/programme-innovation/</p> <p>https://www.economie.gouv.qc.ca/bibliotheques/programmes/aide-financiere/programme-innovation/soutien-aux-projets-dinnovation/</p>
	<p>Services de garde d'urgence.</p> <p>Les services de garde d'urgence sont un service exceptionnel pour les parents qui n'ont aucune solution de rechange. De plus, ils sont réservés aux enfants du personnel du réseau de la santé et des services essentiels.</p>	<p>https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/services-de-garde-durgence/</p>
	<p>Programme d'aide temporaire aux travailleurs</p> <p>Le programme est destiné à offrir une aide financière pour répondre aux besoins des travailleurs qui, en raison d'un isolement pour contrer la propagation du virus COVID-19, ne peuvent gagner en totalité leur revenu de travail et qui ne sont pas admissibles à un autre programme d'aide financière.</p>	<p>https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/aide-financiere/programme-aide-temporaire-aux-travailleurs/</p>

	<p>Mesures d'assouplissement pour les citoyens et les entreprises</p> <p>Afin de faciliter la vie des citoyens et des entreprises qui sont touchés par la situation exceptionnelle provoquée par la COVID-19, le gouvernement a demandé à Revenu Québec d'appliquer des mesures d'assouplissement pour les particuliers et les entreprises du Québec, en cette période de production des déclarations de revenus.</p>	<p>https://www.revenuquebec.ca/fr/salle-de-presse/communiqués-de-presse/details/167313/2020-03-17/</p>
	<p>Programme incitatif pour la rétention des travailleurs essentiels (PIRTE)</p> <p>Prestation de 100 \$ par semaine pour les salariés à faible revenu travaillant à temps plein ou à temps partiel dans les services essentiels.</p> <p>Cette nouvelle prestation sera versée rétroactivement au 15 mars, pour un maximum de seize semaines. Avec cette compensation, le travailleur obtiendra, en plus de son salaire, un montant forfaitaire imposable de 400 \$ par mois, soit 1 600 \$ pour une période de seize semaines.</p>	<p>http://www.fil-information.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?motsCles=&listeThe=&listeReg=&listeDiff=&type=&dateDebut=2019-10-06&dateFin=2020-04-06&afficherResultats=oui&idArticle=2804031060</p> <p>https://www.revenuquebec.ca/fr/salle-de-presse/actualites/details/167331/2020-04-03/</p> <p>Liste des emplois admissibles au Programme incitatif pour la rétention des travailleurs essentiels (PIRTE) : http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/Autres/fr/AU_TFR_tableau_professions_services_essentiels.pdf</p>
	<p>Programme d'Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</p> <p>Ce programme est mis en place pour soutenir les PME qui éprouvent des difficultés financières en raison de la COVID-19 et qui ont besoin de liquidités d'un montant inférieur à 50 000 \$ pour leur fonds de roulement.</p>	<p>http://www.fil-information.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?motsCles=&listeThe=&listeReg=&listeDiff=&type=&dateDebut=2019-10-03&dateFin=2020-04-03&afficherResultats=oui&idArticle=2804035330</p>

	<p>Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE)</p> <p>Les entreprises admissibles, incluant les coopératives, les OSBL et les entreprises d'économie sociale réalisant des activités commerciales, peuvent bénéficier d'un appui financier permettant de pallier le manque de liquidités lié à la COVID-19 en raison :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'un problème d'approvisionnement en matières premières ou en produits (biens ou services); • d'une impossibilité ou d'une réduction substantielle de la capacité de livrer des produits (biens ou services) ou des marchandises. <p>Cette nouvelle mesure, incorporée dans le programme ESSOR, s'adresse aux entreprises qui présentent une situation précaire ou qui vivent des difficultés temporaires en raison de la COVID-19. L'aide financière vise à soutenir leur fonds de roulement afin qu'elles puissent poursuivre leurs activités.</p>	<p>http://www.fil-information.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?idArticle=2803194638</p>
--	--	--

	<p>Programme actions concertées pour le maintien en emploi (PACME)</p> <p>Attribution de 100 millions de dollars pour la mise en œuvre du Programme actions concertées pour le maintien en emploi (PACME). L'objectif du Programme consiste à permettre aux entreprises de recevoir des subventions pour les aider à couvrir les coûts des activités de formation ainsi que pour l'organisation du travail. Les formations admissibles peuvent, entre autres, viser les compétences numériques relatives au télétravail, les bonnes pratiques liées aux enjeux sanitaires, la communication organisationnelle et l'amélioration du savoir-faire. Les entreprises sont invitées à favoriser la formation en ligne ou à distance et doivent respecter les règles sanitaires en vigueur dans le cadre de ces formations.</p>	<p>https://www.quebec.ca/entreprises-et-travailleurs-autonomes/programme-actions-concertees-pour-le-maintien-en-emploi-pacme-covid-19/</p>
	<p>Mesures d'assouplissement de la CNESST pour les employeurs et les travailleurs dans le contexte de la COVID-19</p> <p>Entre autre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les employeurs ont jusqu'au 31 août 2020 pour effectuer le paiement de leur État de compte lié à la cotisation à la CNESST. De plus, aucune pénalité ni aucuns intérêts ne seront exigés pendant cette période; • le délai pour transmettre la Déclaration des salaires 2019 est prolongé. Les employeurs ont jusqu'au 1er juin 2020 pour la transmettre; 	<p>http://www.fil-information.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?motsCles=covid&listeThe=&listeReg=&listeDiff=&type=&dateDebut=2019-09-20&dateFin=2020-03-20&afficherResultats=oui&idArticle=2803209330</p>

	<p>Transport aérien régional - Le gouvernement du Québec accorde 40 M\$ supplémentaires pour le maintien des services essentiels en région.</p> <p>Le gouvernement du Québec met en place le Programme d'aide pour le maintien des services aériens régionaux essentiels en période d'urgence sanitaire. Doté d'un budget maximal de 40 millions de dollars, ce programme a pour but d'assurer le transport des marchandises de première nécessité et du personnel affecté aux services essentiels dans les régions isolées de même que le transport, vers les grands centres, des patients nécessitant des soins médicaux.</p>	<p>http://www.fil-information.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?motsCles=&listeThe=&listeReg=&listeDiff=&type=&dateDebut=2019-10-01&dateFin=2020-04-01&afficherResultats=oui&idArticle=2804013602</p>
	<p>Modalités de réouverture de certains secteurs de l'économie</p> <p>Québec, le 28 avril 2020 - À la suite de l'annonce de la reprise de certains secteurs économiques du Québec au mois de mai, le ministère de l'Économie et de l'Innovation tient à préciser les modalités d'ouverture pour les entreprises concernées.</p>	<p>https://www.economie.gouv.qc.ca/ministere/salle-de-presse/communiqués-de-presse/communiqué-de-presse/?no_cache=1&tx_ttnews%5Btt_news%5D=24586&cHash=7a03e64318b1d5424f7335d9f4824948&fbclid=IwAR1umHsN7GijueclSNOVWxxKq9wIWRREVT974SYKvfAKFtf60_0DNyngRo0&utm_source=All&utm_campaign=Consentement+Loi+C-28&utm_medium=email</p>

	<p>L'Autorité annonce des mesures pour soutenir le système financier Québécois</p> <p>Les mesures s'ajoutent ou viennent préciser les mesures annoncées par l'Autorité le 19 mars 2020. L'annonce d'aujourd'hui touche les secteurs d'activités financières suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les coopératives de services financiers, sociétés de fiducie et sociétés d'épargne; • les institutions de dépôts autorisées aux termes de la <i>Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts</i>; • les assureurs à charte du Québec. 	<p>http://www.fil-information.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?motsCles=&listeThe=&listeReg=&listeDiff=&type=&dateDebut=2019-10-01&dateFin=2020-04-01&afficherResultats=oui&idArticle=2803313121</p>
<p>Mesures municipales pour les entreprises situées à Montréal</p>	<p>Mesures et soutien financier offerts par la Ville de Montréal et ses partenaires aux commerçants et aux entreprises</p> <ul style="list-style-type: none"> • Report de la date du 2e versement du compte de taxes au 2 juillet 2020; • Moratoire offert par PME MTL sans frais d'intérêt de six mois sur le remboursement du capital et des intérêts à toutes les entreprises privées et d'économie sociale qui détiennent des prêts des fonds PME MTL; • Mise en place d'une aide complémentaire d'urgence de 5M\$. 	<p>https://montreal.ca/articles/covid-19-mesures-en-soutien-aux-entreprises-montrealaises</p> <p>https://montreal.ca/articles/le-coronavirus-covid-19</p> <p>Une nouvelle ligne téléphonique est maintenant disponible pour les PME montréalaises : Composez le 514 394-1793 du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, afin d'obtenir de l'information sur les mesures de soutien offertes par la Ville.</p>

	<p>Montréal annonce son programme destiné à soutenir financièrement les petites et moyennes entreprises en difficulté.</p> <p>La Ville de Montréal annonce le déploiement et la bonification du Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises affectées par la pandémie de la COVID-19 du gouvernement du Québec pour la Métropole. Au total, l'agglomération montréalaise reçoit du gouvernement un prêt de 40 M\$, qui lui permettra d'accorder aux entreprises admissibles un prêt maximal de 50 000 \$.</p>	<p>http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5798,42657625&_dad=portal&_schema=PORTAL&id=32564&ret=http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/url/page/prt_vdm_fr/rep_annonces_ville/rep_communiques/communiques</p>
--	---	--

Ressources générales

<p>Communiqué de presse de la Directrice générale d'EnviroCompétences</p>	<p>Dominique Dodier, la directrice générale d'EnviroCompétences souhaite passer un message important aux partenaires d'EnviroCompétences concernant la situation du Covid-19.</p>	<p>http://www.envirocompetences.org/salle-de-presse/2020/covid-19-message-important-aux-partenaires-d-envirocompetences/</p>
<p>Site du gouvernement du Canada</p>	<p>Pour suivre l'évolution de la situation du Coronavirus</p>	<p>https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19.html?utm_campaign=not-applicable&utm_medium=vanity-url&utm_source=canada-ca-le-coronavirus</p>

Recommandations à l'intention des employeurs et des travailleurs	En complément des informations émises par les autorités gouvernementales et de santé publique, ce document propose quelques recommandations et aspects à considérer afin de ralentir au maximum la propagation du virus au sein des milieux de travail.	http://www.portailrh.org/communiqué/2019-2020/pdf/Guide_coronavirusWEB_v5.pdf
CNESST Questions et réponses – COVID-19	Des renseignements concernant les droits et obligations des milieux de travail à l'égard des impacts associés à la propagation du virus sont disponibles sur cette page.	https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/Pages/coronavirus.aspx?mc_cid=d1da78ecd9

Ressources pour travailler en toute sécurité

EnviroCompétences a développé un outil complet gratuit pour vous accompagner et vous permettre, ainsi qu'à vos employés, de travailler en toute sécurité : la trousse de soutien en santé et sécurité au travail dans la gestion de la crise du covid-19 :

<http://www.envirocompetences.org/media/publications/TroussedesoutienSSTCovid19-EnviroCompetences.pdf>

Ressources dans la gestion des employés :

Procédures pour l'assurance-emploi	<p>Deux fiches d'information à l'intention des employeurs pour les aider dans leurs démarches pour veiller à ce que leurs employés puissent se prévaloir des allocations auxquelles ils ont accès, et à destination des employés pour savoir comment présenter leur demande.</p> <p><i>Produit par le comité sectoriel de main-d'œuvre, le Conseil québécois des ressources humaines en tourisme (CQRHT).</i></p>	<p>À destination des employeurs : http://www.envirocompetences.org/media/publications/ProcEDUREemployeursetassurance-emploi.pdf</p> <p>A destination des employés : http://www.envirocompetences.org/media/publications/ProcEDUREEmployetassurance-emploi.pdf</p>
---	---	---

<p>Guide d'orientation vers les Programmes d'aide pour la main-d'œuvre - Volet travailleurs et volet employeurs</p>	<p>Ce guide permet de faciliter le repérage des programmes d'aide gouvernementaux pour vous aider à maintenir vos employés en poste ou pour orienter vos employés vers les programmes d'aide adéquats en fonction de leur situation.</p>	<p>Volet travailleurs : http://www.envirocompetences.org/media/publications/Programmesgouvernementaux_2020-03-27_TRAVAILLEURS_V2.pdf</p> <p>Volet employeurs : http://www.envirocompetences.org/media/publications/Programmesgouvernementaux_2020-03-27_EMPLOYEURS_V2.pdf</p>
<p>AIDE À LA TÂCHE Mises à pied en contexte de pandémie Document produit par le CSMO en tourisme</p>	<p>Il est important de garder à l'esprit, tout au long de cette démarche, que cette crise est exceptionnelle pour tout le monde et qu'elle peut susciter une bonne dose de stress et d'anxiété chez nos employés. Pour renforcer le sentiment de sécurité des membres de l'équipe, il est donc recommandé de communiquer calmement, de façon continue et avec la plus grande clarté possible.</p>	<p>http://www.envirocompetences.org/media/publications/AIDELATACHE_mises-a-pied_AT_outil_V2.pdf</p>
<p>AIDE À LA TÂCHE Réduction de l'équipe de travail Document produit par le CSMO en tourisme</p>		<p>http://www.envirocompetences.org/media/publications/Aidelatche_rductiondelquipedetravail_VF.pdf</p>
<p>EXEMPLE DE LETTRE remise aux employés au cas où ils seraient questionnés sur les activités professionnelles.</p>	<p>Certains employés se sont faits interpellés alors qu'ils étaient en déplacement pour le travail. L'entreprise leur avait remis une lettre expliquant la légitimité de leurs activités professionnelles.</p>	<p>http://www.envirocompetences.org/media/publications/Autorisation_dedplacementtitreprofessionnel-Covid19_1.docx</p> <p>https://www.reseau-annie.ca/exemples-lettres-deplacement/</p> <p>www.reseau-annie.ca</p>

<p>En ce temps de COVID-19, un employé peut-il, légalement, refuser de travailler ?</p>	<p>Un employé peut-il refuser de faire un travail dangereux, incluant en période de COVID-19 ? L'employeur a-t-il l'obligation d'offrir un milieu de travail sain et sécuritaire à l'ensemble de ses employés ? Pour tout savoir, voici quelques liens utiles</p>	<p>INSPQ/covid-19/sante-au-travail.. Droit de refus - CNESST WWW.CAMERONRH.COM https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1692206/coronavirus-droit-travailleur-cnesst-refus-sante</p>
<p>Aide à la planification de la reprise des activités dans les PME québécoises - IRSST</p>	<p>Ce document présente une marche à suivre pour la planification de la reprise des activités dans les milieux de travail à la suite de la fermeture rendue obligatoire par le gouvernement du Québec. L'IRSST a développé un plan d'action téléchargeable qui propose des étapes qui intègrent la prévention des risques de transmission de la COVID-19. Il peut être modifié pour correspondre à la réalité des différentes entreprises touchées. Le plan d'action propose 4 étapes et 3 outils pour bien planifier une reprise des activités.</p>	<p>https://www.irsst.qc.ca/covid-19/avis-irsst/id/2659/aide-a-la-planification-de-la-reprise-des-activites-dans-les-pme-quebecoises https://www.irsst.qc.ca/Portals/0/upload/misc/2020/covid-19/Plan-action-reprise.docx</p>
<p>Guide à l'intention des employeurs produit par le cabinet d'avocats Deveau</p>	<p>Pour répondre à plusieurs des préoccupations des employeurs quant aux impacts du COVID-19 sur les relations du travail en entreprise,</p>	<p>https://www.deveau.qc.ca/wp-content/uploads/2020/03/guide-a-lintention-des-employeurs-covid-19-1.pdf?x11349</p>
<p>Gérer le retour au travail, Informations et recommandations à l'intention des employeurs</p>	<p>Dans le cadre de la prévention contre la COVID-19, l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés (CRHA) a rédigé ce guide à l'intention des employeurs. Il vise à les accompagner à l'occasion du retour au travail de leurs employés après les semaines de confinement.</p>	<p>http://www.portailrh.org/covid19/PDF/CRHA_Guide_RetourTravail.pdf</p>

Six conseils pour gérer la crise de la covid-19 dans votre organisation	Six conseils simples dispensés par l'ordre des CRHA	https://ordrecrha.org/ressources/dossiers-speciaux/covid-19/conseils-gerer-crise-covid-19
Correction du vocabulaire rh utilisé par les gouvernements en lien avec la crise du covid-19, par Nancy Cameron	Puisque notre objectif est de permettre à chacun de connaître et d'utiliser la bonne terminologie, voici la définition de chaque notion : la mise à pied, le licenciement, le licenciement collectif, la réduction du temps de travail et le congédiement. Toutes ces notions sont encadrées par la Loi sur les normes du travail.	https://www.cameronrh.com/blogue/334-correction-du-vocabulaire-rh-utilise-par-les-gouvernements-en-lien-avec-la-crise-du-covid#page

Ressources pour le télétravail :

Guide d'implantation du télétravail en entreprise	Ce guide vise à soutenir les entreprises de la filière environnementale dans l'implantation du télétravail en entreprise. Il contient une multitude de renseignements, de conseils et de références pour aiguiller l'entreprise dans la préparation et la mise en place du télétravail, mais également dans l'évaluation et l'ajustement de cette implantation.	http://www.envirocompetences.org/guides/guide-d-implantation-du-teletravail-en-entreprise/
Outils éprouvés pour faire du télétravail publiés par Turbulences	Des solutions accessibles et simples d'implantation.	http://turbulences.ca/2020/03/nos-outils-eprouves-pour-faire-du-teletravail/?utm_source=G%C3%A9n%C3%A9rale&utm_campaign=8c6b0c1f58-EMAIL_CAMPAIGN_2019_04_03_04_47_COPY_01&utm_medium=email&utm_term=0_dcbfd47f75-8c6b0c1f58-305463397

<p>Sélection d'articles traitant du télétravail</p>	<p>3 articles trouvés dans la presse pour vous aider à télétravailler</p>	<p>Managers, voici 3 trucs de «pros» pour bien télétravailler Télétravailleurs, voici comment bosser en dépit des enfants! Problèmes de sécurité liés au télétravail</p>
<p>Reconnaissance à distance: Liste de ressources pour vos gestionnaires</p>	<p>Voici des outils et conseils pour faire la transition du mieux possible vers cette nouvelle réalité qu'est le télétravail, tout en gardant le moral.</p>	<p>https://recognition.altrum.com/blog/culture-de-reconnaissance-teletravail/?hsenc=p2ANqtz-1BOTIm3p8VNbMnafkPIB1wXaVoK3Lbdz5VOIUrodS0_EYB4ktvU65TYq3GtihVV02Jk4zRE-iemcFcg1fzoC3WTV1xQ3XLQb_Q3a9lbzU3NxygQ&_hsmi=84861801</p>

Ressources complémentaires

<p>Clinique d'assistance juridique COVID-19 - Ligne téléphonique de conseils juridiques gratuits</p>	<p>Il s'agit d'une ligne téléphonique de conseils juridiques gratuits destinée aux citoyens ayant des questions concernant leurs droits et obligations dans le contexte de la pandémie actuelle.</p> <p>Pour joindre la Clinique d'assistance juridique COVID-19:</p> <p>1 866 699-9729 (sans frais) 418 838-6415 (Capitale-Nationale) 514 789-2755 (Montréal) 819 303-4080 (Gatineau)</p>	<p>http://www.fil-information.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?idArticle=2803198587</p>
<p>L'Alliance des cabinets de relations publiques du Québec offre du soutien de communication pro bono aux OBNL et PME</p>	<p>Les cabinets membres de l'ACRPQ ont convenu de prêter main-forte aux nombreuses OBNL et PME qui ne disposent pas de personne-ressource dédiée aux communications et qui n'ont pas de relation préalable avec un conseiller ou un cabinet de relations publiques ou de communication et qui sont désemparées devant l'ampleur de la tâche.</p> <p>Une consultation téléphonique pro bono de 30 minutes leur sera offerte. De plus, un document d'orientation, incluant un projet de communication interne, est mis à leur disposition sur le site www.ACRPQ.com.</p>	<p>http://www.carrefourdequebec.com/cnw?rkey=20200312C8142&filter=6943</p> <p>http://acrpq.com/</p>
<p>Ressources de sensibilisation mises à disposition par le gouvernement du Canada</p>	<p>De nombreux outils de sensibilisation pour vos employés : Nettoyage et désinfection des espaces publics, Distanciation sociale, etc.</p>	<p>https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/ressources-sensibilisation.html</p>
<p>Enveloppe de 4 G\$ destinée aux entreprises québécoises temporairement affectées par la COVID-19 offert par la Caisse de dépôt et placement du Québec</p>	<p>Cette enveloppe, complémentaire aux autres programmes annoncés par plusieurs institutions financières et d'autres investisseurs, s'adresse aux entreprises de partout au Québec et de tous les secteurs d'activités.</p>	<p>https://www.cdpq.com/fr/formulaire-covid-19</p>

<p>Bénévoles recherchés : Québec a développé un portail web où les organisations communautaires pourront afficher leurs besoins</p>	<p>Le premier ministre François Legault a annoncé le lancement d'une nouvelle plateforme pour recruter les personnes qui auraient du temps à donner aux organismes communautaires qui ont un besoin criant de bras pour aider.</p>	<p>https://www.jebenevole.ca/ http://www.envirocompetences.org/media/publications/Communique_COVID-19_benevole.pdf</p>
<p>Espace OBNL lance le Répertoire des ressources</p>	<p>Espace OBNL a créé le «Répertoire des ressources» sur son site web afin de favoriser la mise en commun de services, de biens et d'expertises professionnelles pour aider les gestionnaires d'OBNL à faire face à la crise.</p>	<p>https://www.espaceobnl.ca/fr/chercher-des-ressources</p>
<p>Aide à la planification de la reprise des activités dans les PME québécoises</p>	<p>Ce document présente une marche à suivre pour la planification de la reprise des activités dans les milieux de travail à la suite de la fermeture rendue obligatoire par le gouvernement du Québec. L'IRSST a développé un plan d'action téléchargeable qui propose des étapes qui intègrent la prévention des risques de transmission de la COVID-19. Il peut être modifié pour correspondre à la réalité des différentes entreprises touchées. Le plan d'action propose 4 étapes et 3 outils pour bien planifier une reprise des activités.</p>	<p>https://www.irsst.qc.ca/covid-19/avis-irsst/id/2659/aide-a-la-planification-de-la-reprise-des-activites-dans-les-pme-quebecoises https://www.irsst.qc.ca/Portals/0/upload/misc/2020/covid-19/Plan-action-reprise.docx</p>

<p>Webinaires</p>	<p>Formation en ligne "La gestion des RH à l'ère de la pandémie" Le CRHA offre une 2e journée de formation pour gérer les ressources humaines à l'ère de la pandémie. Retrouvez le contenu de la première journée de formation ici</p> <p>Webinaire gratuit Retraite et épargne : effets de la crise et regard sur demain Des spécialistes analyseront la situation sous quatre angles : financier, opérationnel, administratif et communicationnel. Ils présenteront des éléments de réflexion stratégiques pour les semaines et mois à venir afin que vos organisations puissent se préparer pour la suite.</p> <p>Vidéo Youtube - Les enjeux du retour au travail suite à la Covid-19 par Christelle Serei La réalité du retour au travail ne sera pas si simple, que ferez-vous avec vos employés, quelles mesures allez-vous prendre redonner confiance à vos clients, bref plusieurs questions sur le Après Coronavirus sont à se poser.</p> <p>Vidéos Youtube sur l'utilisation de Zoom pour le télétravail</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment maîtriser ZOOM en moins de 7min • Tutoriel ZOOM : Comment utiliser Zoom - Vidéoconférence réunion classe virtuelles partage gratuit 	<p>Formation en ligne "La gestion des RH à l'ère de la pandémie" Inscrivez-vous ici.</p> <p>Webinaire gratuit Retraite et épargne : effets de la crise et regard sur demain 30 avril – 9 h à 10 h M'INSCRIRE</p> <p>https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:6651106143416442880/</p> <p>ZOOM : Vidéos en français https://www.youtube.com/watch?v=kvC3XWZL8vE https://www.youtube.com/watch?v=X8WU6xp4TMs</p> <p>en anglais https://www.youtube.com/watch?v=p1IMmOujc9c https://www.youtube.com/watch?v=fMUxzrgZvZQ https://www.youtube.com/watch?v=8t33od-eUek</p>
--------------------------	---	--